

Master 1 MEEF 1^{er} degré
Cadrage du déroulement de la présentation
de l'analyse réflexive associée au stage 2
(semestre 2)

En Master 1, le stage d'observation et de pratique accompagnée du second semestre donne lieu à une analyse réflexive écrite.

Chaque étudiant de M1 présente son analyse réflexive à l'oral devant un jury constitué du formateur ESPE référent. Seront également présents tous les autres étudiants dont le formateur a la responsabilité.

L'analyse réflexive comporte 3 pages (sans les annexes) ; **elle est à envoyer par mail le vendredi 12 avril 2019 au plus tard au formateur référent ESPE (format PDF)**. Le document « Cadrage de l'analyse réflexive des M1 étudiants » donne toutes les informations nécessaires concernant cet écrit.

Déroulement des commissions de présentation des analyses réflexives :

- **Un dossier est remis à chaque formateur référent ESPE.**

Il contient les documents suivants :

- o le protocole (cadrage du déroulement de la présentation de l'analyse réflexive) ;
- o la liste d'émargement ;
- o le barème de l'épreuve (à titre indicatif) ;
- o le PV des notes ;
- o la feuille de soutenance Arts et Cultures pour les étudiants n'ayant pas présenté de projet culturel lors de la soutenance du premier rapport de stage.

- Chaque étudiant doit être invité à **émarger** avant sa présentation sur le document prévu à cet effet ;

- Chaque **présentation** dure 15 minutes :

- o 10 minutes pour l'exposé de l'étudiant ;
- o 5 minutes pour le questionnement du formateur référent ESPE

3 minutes supplémentaires seront accordées aux étudiants qui soutiendront leur projet arts et cultures.

- **L'évaluation** est adossée à une **grille proposant des éléments de barème.**

- Il est préconisé de positionner les notes des étudiants en deux temps, après le passage de la moitié d'entre eux, puis en fin de commission. Le PV sera rempli et signé par le formateur référent ESPE.

- **L'évaluation se doit d'être bienveillante** puisque cette présentation constitue un point de rencontre entre trois préoccupations : la validation de connaissances dans un cadre universitaire, la préparation à l'entrée dans le métier et la réussite au concours.

- Pour que cette évaluation constitue un véritable moment de formation, après le passage de

l'ensemble des étudiants, le formateur référent ESPE consacrera un temps collectif (entre 20 et 30 minutes) de restitution de ses observations, temps au cours duquel il pourra conseiller les étudiants et répondre à leurs questions éventuelles.

- Chaque formateur référent ESPE remettra à l'issue de la présentation de tous les étudiants le dossier contenant le PV des notes **pour harmonisation** :
 - o dans le nord à Cédric HOSSEN
 - o dans le sud à Elsa SIGUIER